

Année scolaire 2022/2023

TRANSPORT SCOLAIRE POUR LE COLLEGE Aimé Césaire D'EZANVILLE Au départ de MOISSELLES et d'ATTAINVILLE

HORAIRES SPECIAUX POUR LA RENTREE SCOLAIRE

JEUDI 1er SEPTEMBRE

	Car N°1 <u>Rentrée des 6^{ème} (9H30 à 15H00)</u>	Car N°2 <u>Rentrée des 5^{ème} (13h00 à 15h00)</u>
Attainville Arrêt 9518 :	8h55	12h25
Attainville Mairie	9h00	12h30
Moisselles CHS (Hôpital)	9h02	12h32
Moisselles Eglise	9h05	12h35
Collège	9h15	12h45

Cars de retour : Deux cars à 15h15 (retour des 6^{ème} et des 5^{ème})

Départ du collège d'Ezanville desservant tous les arrêts de Moisselles et d'Attainville.

VENDREDI 2 SEPTEMBRE

	Car N°1 <u>Rentrée des 4^{ème} (9H30 à 11H30)</u>	Car N°2 <u>Rentrée des 3^{ème} (10H00 à 12H30)</u>
Attainville Arrêt 9518 :	8h55	9h25
Attainville Mairie	9h00	9h30
Moisselles CHS (Hôpital)	9h02	9h32
Moisselles Eglise	9h05	9h35
Collège	9h15	9h45

Cars de retour : Un car à 11h45 retour des 4^{ème} – Un car à 12h45 retour des 3^{ème}

Départ du collège d'Ezanville desservant tous les arrêts de Moisselles et d'Attainville.

HORAIRES DES CARS à PARTIR du LUNDI 5 SEPTEMBRE

Les horaires restent les mêmes que l'année dernière.

Rappel : Pour les retours si votre enfant n'a pas de place dans le car il DOIT ENTRER A NOUVEAU DANS LE COLLEGE (accord du Principal) et NE PAS RESTER DEBOUT ou ASSIS DANS L'ALLEE CENTRALE DU CAR.

RAPPEL : LE PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE EST OBLIGATOIRE

TOUS LES JOURS	Car N°1 et N°2	Car N°3 et N°4
Attainville Arrêt 9518 :	7h55	8h55
Attainville Mairie	8h00	9h00
Moisselles CHS	8H02	9H02
Moisselles Eglise	8h05	9h05
Collège	8h15	9h15

Heures de retour :

Les enfants doivent rejoindre le car dès la fin des cours.

	16h15	17h15
Lundi	2 Cars	2 Cars
Mardi	2 Cars	2 Cars
Jeudi	2 Cars	2 Cars
Vendredi	2 Cars	2 Cars

	11h40	12h40
Mercredi	1Car	2 Cars

En vous souhaitant une bonne rentrée.

Pour toute information ou problème vous devez envoyer un mail avec le nom, le prénom et la classe de l'élève à l'adresse :

sitsam.attainvillemoisselles@gmail.com (réponse rapide)

PS : N'oubliez pas de vous rendre en Mairie d'Attainville ou de Moisselles aux jours et heures de permanence des cars Lacroix pour faire la demande de carte « SCOL'R » de transport (présentation obligatoire dès le 1^{er} Octobre).

En septembre présentez votre carnet de correspondance au chauffeur ou votre carte dès que vous l'aurez.

M. Citerne Yves, Maire d'Attainville, Président du SITSAM le 5/07/2022